



Projet Pédagogique Espace jeunes 2024-2025

Mélanie OGER Directrice

Kenneth JENASTE animateur de proximité

Sommaire

1.Introduction

P 3

- A. Présentation de la communauté de commune
- B. Orientation pédagogique du Projet Educatif 2015/2018
- C. L'organisme
 - a) L'organigramme du service jeunesse
 - b) L'équipe du service jeunes

2 Le public des adolescents

P

- A. l'adolescent avec ses besoins et capacités
- B. Notre public

3. Le fonctionnement

P9

- A. Adhésions / Suivi des effectifs / Quotients familiaux
- B. Gestion de l'accueil libre
- C. Le lieu
- D. Le matériel
- E. Le financement
- F. Les moyens de transport
- G. La dreambox

4. Nos orientations pédagogique

P 11

- A. Ouvrir les jeunes aux autres et au monde
- B. Promouvoir un mieux-être
- C. Accompagner les jeunes vers leur vie d'adulte

5. Les actions jeunesse intercommunales

P 14

- A. Accueil périscolaire 11-17 ans
- B. Les semaines à thèmes
- C. Les semaine passerelles
- D. Les séjours
 - a) Les séjours clé en main
 - b) Les projets jeune
- E. Carte mental actions 2023

6. Annexes

- A. coordonnées
- B. Règlement intérieur de l'espace jeunes

1- Introduction

A . Présentation de la communauté de communes

Cette intercommunalité regroupant 21 communes est en fonction depuis le 28 décembre 1992. La Communauté de Communes représente une population de 9 383 habitants répartie sur une superficie de 370,2 km² soit une densité de 25,3 habitants par km²

Depuis 2003, en partenariat avec le Conseil Général de la Drôme et la Caisse d'Allocation Familiale, elle structure une politique d'éducation populaire sur son territoire, par le développement d'actions et la coordination des projets enfance-jeunesse.

Depuis 2007, une prise en compte progressive du public adolescent a amené la Communauté de Communes à étendre sa compétence sociale à la prise en charge des 11/17 ans.

A partir de 2009, la politique jeunesse du territoire a intégré celle établie par le conseil général, permettant ainsi de créer une équipe permanente :

1 animateur de proximité,

1 chef de projet jeunesse – coordinateur des actions enfance-jeunesse, l'objectif étant de favoriser un lien permanent avec les jeunes, sur les différentes actions déjà menées et de développer de nouvelles actions pour l'enfance et la jeunesse.

En 2012, l'ouverture d'un second poste d'animateur de proximité a permis de consolider les actions jeunesse existantes, tout en ajustant et en structurant leur rayonnement sur tout le territoire.

En octobre 2015, du fait, d'une part, de la vacance du second poste d'animateur depuis juin 2015 et, d'autre part, du départ de l'animateur de proximité en poste depuis quatre ans, un renouvellement d'équipe s'opère. Un premier animateur est recruté en octobre 2015, un second le sera en janvier 2016 après le départ effectif de l'animateur de proximité. Ce changement d'équipe va donc sans doute induire une latence dans la mise en place de projets et d'actions du fait du nécessaire travail d'identification auprès des jeunes de la part des animateurs.

En octobre 2019, recrutement d'un nouvel animateur à 35h/hebdomadaire. Ce qui facilite la gestion administrative et le lancement de projets.

B. Orientations pédagogique du projet éducatif

Les objectifs pédagogiques du projet Intercommunal pour la jeunesse sont :

- Favoriser l'autonomie et la participation citoyenne des jeunes :
 - En rendant les jeunes acteurs de leur temps libre en les accompagnant dans leur prise de responsabilités et leur projet,
 - En favorisant l'expression des jeunes, en développant leur esprit critique,
 - En permettant aux jeunes d'être acteurs sur leur territoire et en développant l'esprit d'initiative.
- Favoriser la socialisation et l'épanouissement des jeunes :
 - En faisant la promotion des valeurs de compréhension et de respect mutuel,
 - En faisant émerger et en valorisant le potentiel, la créativité et la curiosité de chacun,
 - En favorisant l'ouverture au monde et à l'environnement qui les entoure,
 - En permettant la découverte et la pratique d'activités qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques, de loisirs,
 - En sensibilisant les jeunes au thème de santé et des conduites à risques et luttant contre toute forme de discrimination.
- Favoriser une cohérence éducative autour des jeunes :
 - En développant le lien avec les parents et les établissements scolaires,
 - En favorisant les partenariats.
- Dynamiser le territoire par des actions jeunesse :
 - En favorisant les liens avec les différents services de la communauté de communes,
 - En développant nos actions sur différents lieux du territoire,
 - En mettant en place des moments conviviaux ouverts à tous.

C- L'organisme

La communauté de commune située à Dieulefit, 8 rue garde de dieux se compose de 31 personnes. Pour la plupart en poste fixe dans les locaux ouverts de 8h30 à 17h30.

a) L'organigramme du service ENFANCE JEUNESSE

Coordinatrice du service : Noémie CLO

Secteur petite enfance, RPE/LAEP: Isabelle TREMBLAY

*

Directrice ALSH La Ferme St POL: Florentine OUDOT

Animateur-adjoint ALSH La Ferme POL: Sandy BOGERT

*

Directrice ALSH Bourdeaux: Salomé Bolze

*

Directrice ALSH Service jeunesse :Mélanie OGER

*

Animateur de proximité service jeunesse : Kenneth JENASTE

b) L'équipe du service jeunesse

Rôle des animatrices

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes durant les activités mais également à l'espace jeunes
- Adopter une écoute bienveillante et une posture adaptée
- Etre force de proposition pour un programme d'activités variées
- Favoriser l'autonomie des jeunes
- Etre présent sur les réseaux sociaux via le dispositif Promeneur du Net

Recrutement du personnel vacataire

Pour certains séjours, nous recrutons des animateurs vacataires en contrat CEE. La diffusion de nos annonces se fait par le site de la CCDB, nos réseaux sociaux et personnels ainsi que des sites internet comme « planet'anim ».

Réunions d'équipe

Nous avons une réunion de 30 minutes toute les semaine avec notre coordinatrice. Cela nous permet de faire le point sur des situations parfois compliquées ainsi que d'échanger sur les projets à venir.

Lors de nos séjours, nous organisons tous les soirs une réunion avec les animateurs vacataires. De plus, une fois tous les trois mois nous avons une réunion de 2h avec les directrices des ALSH, Florentine et Leila. Celle-ci nous permet de crée un lien entre les différentes tranches d'âges, de créer des projets communs, et de travailler sur les semaines passerelles.

2. Le public des adolescents

A. l'adolescent avec ses besoins et capacités

Besoins	Capacités, type d'activité
<p>Le développement physique</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour les filles : croissance de la poitrine, élargissement des hanches puis apparition des premières règles.• Pour les garçons : mue de la voix, développement musculaire, augmentation du volume des testicules et du pénis.• La masturbation permet de s'approprier le corps et de mieux le connaître. Développement musculaire, apparition du système pileux faciale et thoracique, apparition des spermatozoïdes,• Pour les deux sexes : apparition de l'acné et de la pilosité• Besoin de nourriture abondante et de sommeil,• Besoin de se dépenser à fond et de ne rien faire.	<p>Les activités sportives,</p> <p>Les apprentissages de techniques : voile, canoë, équitation, randonnée et raid.</p> <p>Activités d'expression élaborées : montage de scénario et de films, photos, marionnettes à fils, spectacles en tous genres... Danses, chants élaborés Camping de plusieurs jours...</p>
<p>Sur le plan psychologique</p> <ul style="list-style-type: none">• Les manifestations de la puberté entraînent une perte de repères pour l'enfant. La croissance s'effectue parfois par bonds successifs, d'où le besoin de se réapproprier un nouveau corps. Ces manifestations entraînent également un bouleversement psychologique.• Besoin d'être rassuré sur le devenir de son corps et sur les changements qui s'opèrent.• Besoin de se dépasser.• Besoin d'indépendance et d'autonomie• Besoin de conflits : liés à la recherche d'identité, opposition systématique, remis en question des valeurs de l'adulte.• Besoin de discussions et de réflexion : refaire le monde, période d'engagement dans les grands idéaux, accorde une grande importance à la solidarité et à la justice. Très égoïste, ce qui peut paraître contradictoire avec le reste.• Besoin de tester ses propres limites : besoin de sensations fortes, prouver ses capacités d'autonomie envers l'adulte. Des comportements déviants peuvent apparaître à ce moment : alcool, drogue, vitesse, prise de risque• Besoin de se rassurer dans le groupe d'ados : dégagent un mode de fonctionnement et des comportements stéréotypés. Veulent se différencier mais se conformant aux groupes.• Besoin de plaire et d'avoir confiance en soi : importance des rapports amicaux et amoureux qui permettent de rassurer.• Besoin sexuel : c'est la période des pulsions, de la recherche de plaisirs	<p>Organisation de débats, des discussions.</p> <p>Activités manuelles de qualité.</p> <p>Activités d'expression particulièrement élaborées.</p> <p>Les activités sont organisées collectivement laissant des possibilités d'initiatives, de propositions, de choix et de refus.</p> <p>Donner la possibilité de s'investir à fond et, ou, de ne rien faire.</p> <p>Privilégier au maximum les moments d'échange et de dialogue</p>
<p>Sur le plan social</p> <ul style="list-style-type: none">• Le goût du secret, de la confiance et des amitiés exclusives. Besoin de se retrouver avec des personnes du même âge, du même sexe et qui ont les mêmes préoccupations.• Besoin d'identification : appartenir à un groupe : on écoute la même musique, porte les mêmes vêtements, on a les mêmes idéaux et on mange les mêmes choses.• Période des émois amoureux. Grande émotivité collective.• Détachement vis-à-vis des parents. Revendique des libertés nouvelles.	

B. Notre public

Les actions intercommunales jeunesse s'adressent à l'ensemble des pré-adolescents et adolescents, âgés de 10 à 17 ans, de notre territoire.

Les jeunes de notre territoire sont répartis sur 2 collèges

- Collège E CHALAMEL, DIEULEFIT, qui rassemble **340 élèves** en grande majorité des jeunes du territoire. Il se trouve en face de notre principal lieu d'accueil jeunes.
- Collège O DE SERRE, Cléon D'andran qui rassemble **580 collégiens** de la plaine de Montélimar. (Les adolescents de notre territoire ne représentent qu'une minorité des élèves, entre 5 et 70, ils viennent des communes de : Pont de Barret, Eyzahut, Sallettes, Rochebaudin). Ce collège se situe en dehors de la communauté de communes, sur le territoire de la SESAME, agglomération de Montélimar.

Nous n'avons pas de Lycées sur notre territoire, les jeunes s'orientent après le collège en majorité sur les lycées de :

- Montélimar : Lycées A. BORNE (général), les CATALINS (Technologique)
- Nyons : Cité scolaire ROUMANILLE

Notre public vient principalement de zone rural, sur le plan financier, nous avons un public hétéroclite, nous pouvons observé un partage égale entre les différentes tranche financière. Sur le plan humain, nous n'avons pas de jeunes difficile, ils sont curieux et se préoccupe de leur jeunesse. Les jeunes sont force de propositions, ils aiment être acteur que ce soit à l'espace jeune ou dans les activités que l'on peut proposer.

3. Le fonctionnement

A. Adhésions / Suivi des effectifs / Quotients familiaux

Les jeunes doivent s'inscrire par le biais d'un dossier d'inscription, accompagné de la somme de **8€ pour l'année scolaire** (de septembre à Août). Cette adhésion donne accès à l'espace jeunes toute l'année ainsi qu'aux différentes actions proposées par le service jeunesse, soirée, journées ou semaines à thèmes, séjours...

Pour l'accueil périscolaire, nous mettons en place une feuille journalière sur laquelle les jeunes inscrivent leur heure d'arrivée et de départ. Ces fiches sont ensuite reportées manuellement dans le logiciel « Domino », logiciel de suivi d'effectifs et de facturation.

Chaque action proposée par le service jeunesse (séjour, soirée, semaine à thème, sortie...) est facturée aux parents après calcul des tarifs de base. Ce tarif fait apparaître toutes les dépenses liées à l'action et les parents payent un certain pourcentage en fonction de leur quotient familial (50%,60%,70% ou 80%).

B. Gestion accueil libre sur les temps périscolaire

Le mardi, jeudi et vendredi nous sommes en accueil libre périscolaire de 15h00 à 17h30. Conformément à la réglementation en vigueur, nous devons respecter un ratio d'un animateur pour 14 enfants. Par conséquent, lorsque la fréquentation est élevée, nous sommes autorisés à restreindre le nombre de jeunes accueillis. Cependant, en cas de sortie organisée, les jeunes qui ne peuvent pas entrer immédiatement dans l'espace jeunes ont la possibilité d'attendre devant l'établissement et d'y accéder dès qu'une place se libère.

C. Le Lieu

L'espace jeunes se situe à proximité du collège Ernest Chalamel de Dieulefit, dans le bâtiment de l'ancien collège. Nous occupons un local appartenant à la mairie de Dieulefit, rénové en 2018. L'espace jeunes est divisé en trois salles :

L'espace calme : Lieu où les jeunes peuvent faire des jeux de sociétés, lire, se poser, flâner ...

La salle billard : petite salle disposant d'une table de billard où les jeunes se retrouvent en petit groupe

L'espace Fun & game : Lieu où les jeunes peuvent jouer au babyfoot, ping-pong, borne arcade, flechette.

Dans cette salle, tout est mobile pour s'adapter au mieux aux besoins du service.

Cuisine: Nous avons une plaque électrique 3 feux, frigo, évier ainsi qu'un lave vaisselle

C. le matériel

Nous disposons de notre propre matériel sportif, créatif et éducatif. Nous mettons à jours nos stocks de fourniture avant chaque séjour et ajustons si besoin.

Nous disposons également de tout le matériel de camping : 9 tentes deux personnes, 2 tentes une personne, 1 tente collective et logistique (frigo, meubles de rangement, réchaud gaz, tables, assiettes, couteaux, fourchettes, tasses, bols, saladiers...) du matériel audio, des jeux de société, des livres...
Avec le financement du CTEAC, nous avons la chance de profiter de matériel vidéo « professionnel » que l'on utilise sur des semaines passerelle et projets spécifiques.
Notre matériel reste mis à disposition pour les autres ALSH de la com-com.

D. Le financement

Le service jeunesse dispose d'un budget, voté chaque année par les élus, répartis suivant les différentes activités proposées : séjours, semaine à thème, sorties, soirées...
La structure est autonome pour ces dépenses grâce à la mise en place d'un compte DFT permettant de disposer d'un compte de régie avec carte bleue, possibilité de virements...

E. Les moyens de transport

Le territoire du pays DIEULEFIT-BOURDEAUX est en zone « montagne », il est extrêmement vallonné, il est plus judicieux de parler de temps de trajets que de distance.

Il n'est pas rare que les jeunes habitent à plus de 15 minutes de voitures du bourg centre.

Les 2 principaux axes de communication sont la RD 540 : reliant MONTELIMAR à DIEULEFIT et la RD 538 : reliant CREST à NYONS en passant par Dieulefit.

Au niveau des moyens de transports collectifs, l'offre est très réduite et se limite à des lignes de bus avec priorité aux scolaires entre DIEULEFIT et MONTELIMAR et entre DIEULEFIT et VALREAS.

Nous disposons de 2 minibus, appartenant à la communauté de communes que nous utilisons pour les sorties, soirées, séjours et semaines à thème. Des navettes sont mises en place pour quasiment toutes nos activités.

F. La Dreambox

La Dreambox est une association qui a vu le jour en 2017 afin de créer un cadre financier aux actions d'autofinancement. Ainsi, toutes les recettes de ces actions sont déposées sur un compte (Banque Postale).

D'autre part, grâce à la dreambox, chaque année une équipe gère des ventes snack à l'espace jeunes pour le plaisir de tous (boissons, popcorn...). Les bénéfices de ces ventes servent à rajouter des sorties, soirées ou activités à l'initiatives directes des jeunes.

Par ailleurs nous mettons en place un repas à 1€ le mercredi midi, pour les jeunes qui ne sont pas inscrit à l'UNSS. Nous sommes conscient que l'espace jeunes n'a pas la compétence d'une cantine collective, cependant le repas s'inscrit dans les règles d'hygiène et de sécurité suivante: Relevé des températures frigo et plat cuisiné, plat témoin 8 jours, lavage des tables avec produit adaptés.

4. Nos orientations pédagogique

A. Ouvrir les jeunes aux autres et au monde

S'ouvrir au monde et aux autres est un élément essentiel de l'éducation car il constitue le terreau des valeurs d'ouverture et de tolérance. Nos enfants sont les citoyens de demain ! Notre mission, est de leur expliquer le monde, de leur enseigner la connaissance de l'autre. C'est grâce à ces apprentissages qu'ils seront en mesure d'appréhender la différence comme une richesse, une chance et non comme un danger ou un risque.

Objectifs Opérationnelle	Moyens	Critères d'évaluation
<p>Permettre des expériences de vie en collectivité</p> <p>Favoriser le lien social, les rencontres entre les jeunes</p> <p>Promouvoir le vivre ensemble</p> <p>Favoriser la découverte et le respect de la différence chez l'autre</p> <p>Amener les jeunes vers de nouveaux territoires, à de nouvelles pratiques</p>	<p>Favoriser les projets jeunes de tous types, séjour, soirée, festivité, événements...</p> <p>Organiser des soirées, des sorties, des semaines à thème, des séjours (sport nature, culturel, montagne, radio...)</p> <p>Organiser des semaines passerelles, CM2-5eme</p> <p>Partager les repas le mercredi midi</p> <p>Laisser les jeunes en autonomie en cuisine</p> <p>Encourager les jeunes à se rencontrer</p> <p>Mettre en place des jeux de connaissances et bienveillance comme Gorille et Cacahuète, Troc ta pince</p> <p>Mise en place de partenariat avec des associations locales (Bizz'Art, RadioLà, CAEM...)</p>	<p>Nombre de demande de projet jeunes</p> <p>Type de projets jeunes</p> <p>Nombre de soirées, sorties, semaines à thème, séjour organisés</p> <p> Nombres de jeunes inscrits pour ces actions</p> <p> Nombre de jeunes qui reviennent après avoir participer à une action</p> <p>Nombres de jeunes le mercredi midi</p> <p>Nombres de volontaires pour la cuisine</p>

B) Promouvoir un mieux-être

Le bien être, c'est être bien. C'est un droit et un devoir, envers soi, envers les autres. L'adolescence est une période de transformation de grands potentiels mais aussi de vulnérabilités. Ces nombreux changements et défis à relever peuvent être source de préoccupations, de stress et influencer le sentiment de bien-être de nos jeunes.

Permettre aux jeunes une prise de conscience et un questionnement de leurs pratiques

Favoriser l'accès à des actions de prévention des conduites à risque et d'éducation à la santé

Favoriser le développement de l'estime de soi

Proposer des temps de soutien à la parentalité

Instaurer une écoute active et une communication bienveillante

Mise en place de temps de forum lors des séjours pour que chacun trouve sa place et exprime ses besoins

Interventions dans les 2 collèges partenaires (Dieulefit et Cléon d'Andran) :

EVAS (Education Vie Affective et Sexualité)

Detox l'Infox (Décryptage de l'info pour les 5emes)

Débats philo (cercle de parole, méthode PRODAS)

Mise en place de temps d'échange informels ou d'actions de prévention sur des sujets préoccupants pour les jeunes (alcool, prises de risques, alimentation, beauté, école...)

Mise en place de médiation en cas de conflit

Présence active sur les réseaux sociaux (PDN : Promeneur du Net)

Mise en place d'un programme parentalité annuel (Parlons Crush, 4 séances, Oppelia Tempo, 2 séances, Parents Numériques, 2 séances, Gestion de conflits familiaux, 2 séances)

Règles d'utilisation du portable travaillée par chaque groupe dans le but de déconnecter le temps d'un séjour.

Nombre de participant au séjour (liste d'attente)

Les discussions sont-elles pertinentes ?

Nombres de conflit

Comment les jeunes règlent leurs conflits ? par quel moyens (discussion, violence...)

Nombre d'échange sur les réseaux, et l'utilité de leurs contenus

Nombre de parent présent lors des soirées

Nombre de jeunes inscrit au sortie de prévention

Les jeux de sociétés sont-ils utilisés ?

Les jeunes sont-ils intéressés par des débats ?

c) Accompagner les jeunes vers leur vie d'adulte

La transition entre l'adolescence et la vie d'adulte se fait graduellement et différemment pour chaque personne.

Bien avant d'atteindre l'âge de la majorité, plusieurs « premières fois » ont lieu **entre 14 et 18 ans** : le premier emploi, la consommation d'alcool ou de drogue, la première relation amoureuse, et bien entendu, les conflits parents-adolescent(e).

Favoriser une démarche d'émancipation, de mise en projet Permettre aux jeunes de connaître leur territoire et d'en devenir des acteurs Permettre le développement de l'autonomie Encourager un engagement citoyen	Mise en place des « Dreamboxeurs » Mise en place des chantiers jeunes (1 semaine de travail valorisée par une baisse de coût de séjour) Démarche d'accompagnement de projets (organisation de projets par des groupes de jeunes de A à Z, réservation, budget, logistique, jury CAF...) Mise en place de débat et d'activités sur les sujet de société Sondage des jeunes pour le choix des activités	Nombres de volontaire pour être « Dreamboxeur » Nombre de projet jeunes dans l'année Nombre de sollicitation de jeunes sur les sujet qui les préoccupent Qualité de l'échange Nombre de jeunes présent
--	--	---

5. Les actions jeunesse intercommunales

A. Accueil périscolaire 11-17 ans

C'est un Lieu d'écoute et de communication plus orienté vers l'individuel dans l'espace collectif, c'est un temps fort de transition entre le collège et la maison. Nous accueillons les jeunes en temps informel les mardis, jeudi et vendredi de 15H30 à 17H30; Les jeunes viennent décompresser après le collège, partager des moments ludiques avec les amis. Nous les accueillons également les mercredis de 11h30 à 17h00; Ils peuvent manger le midi avec nous, nous préparons le déjeuner en contre partie de 1€. L'après midi des activités spontanées sont proposées en fonction de leur envie.

Les objectifs :

- Lieu d'écoute et de communication plus orienté vers l'individuel dans l'espace collectif
- Lieu pour les jeunes, où ils peuvent s'investir dans le fonctionnement, en présence des animateurs pour garantir le cadre
- Espace et temps de transition entre le collège et la maison

B. Les semaines à thèmes

Se sont des semaines avec des thématiques précise pendant les vacances scolaires. Les semaine peuvent être accompagnées par des intervenants locaux. Le choix des thème sont définis avec les jeunes tout au long de l'année. Nous répondons à leur besoin et envie

Les objectifs :

- Développer des partenariats sur les thématiques
- Proposer des thématiques choisies par les jeunes
- Laisser la place à l'initiative des jeunes au sein du programme
- Permettre aux jeunes qui ne souhaitent pas partir en séjour de trouver quand même une offre de loisirs

C. Passerelle Ados 10/13 ans

Semaines thématiques à partir du CM2 pendant les vacances scolaires. C'est un accueil de transition entre le centre de loisirs 4-11 ans et les activités jeunesse. Les objectifs :

- Développer des partenariats sur les thématiques
- Proposer des thématiques choisies par les jeunes
- Laisser la place à l'initiative des jeunes au sein du programme
- Permettre à des enfants du primaire de vivre leur première expérience du service jeunesse

D. Séjours Jeunes

a) Les Séjours « Clé en main »

Chaque année nous organisons 4 séjours « clé en main ». Il est nommé ainsi car nous organisons nous même le choix de la destination, de l'hébergement, ainsi que des activités.

Il est prévue un séjour montagne, un séjour radio, un séjour sport nature, et un séjour culturel.

L'organisation des séjours permet la découverte de nouveaux territoires, des nouvelles pratiques sportives et culturelles à des tarifs accessibles à tous.

Nous ouvrons les portes à tous les jeunes du territoire de la CCDB, de 11 à 17 ans. Nous avons beaucoup de demande ce qui nous amènes à avoir une liste d'attente, pour cela des critères de sélection on était mis en place en concertation avec les élus. Il nous faut dans le groupe de participants au séjour :

- i. Une mixité fille – Garçon
- ii. Une mixité du territoire de la com-com
- iii. Une participation au sein de l'espace jeunes

Par ailleurs des places sont réservées aux nouveaux adhérents de la structure.

b) Les Séjours « Projet Jeunes » d'Accompagnement des Projets de Jeunes (PRAPJ)

Depuis 2017, la structure est dans le dispositif PRAPJ. Nous y travaillons tout au long de l'année, afin de permettre aux jeunes une liberté de choix dans leurs activités, sortie ou voyage.

L'accompagnement de projets permet aux jeunes, aux familles, aux élus et aux partenaires d'appréhender qu'au-delà des temps de loisirs proposés par les animateurs, le service jeunesse a pour vocation de favoriser l'émancipation des jeunes en leur permettant d'imaginer, de créer, d'organiser les actions dont ils ont envie.

L'accompagnement de projet est transversal à toutes nos actions, nous souhaitons laisser davantage de place aux jeunes dans l'organisation des temps de loisirs, et nous sommes aujourd'hui satisfaits des résultats de ce positionnement. Certes, il aura fallu du temps pour montrer l'exemple et ouvrir la voie, mais l'année 2019 a été très stimulante pour les deux animateurs, car des projets de jeunes ont été portés sur tous les temps de loisirs (vacances, périscolaire) et par toutes les tranches d'âge concernées par l'accueil jeunes.

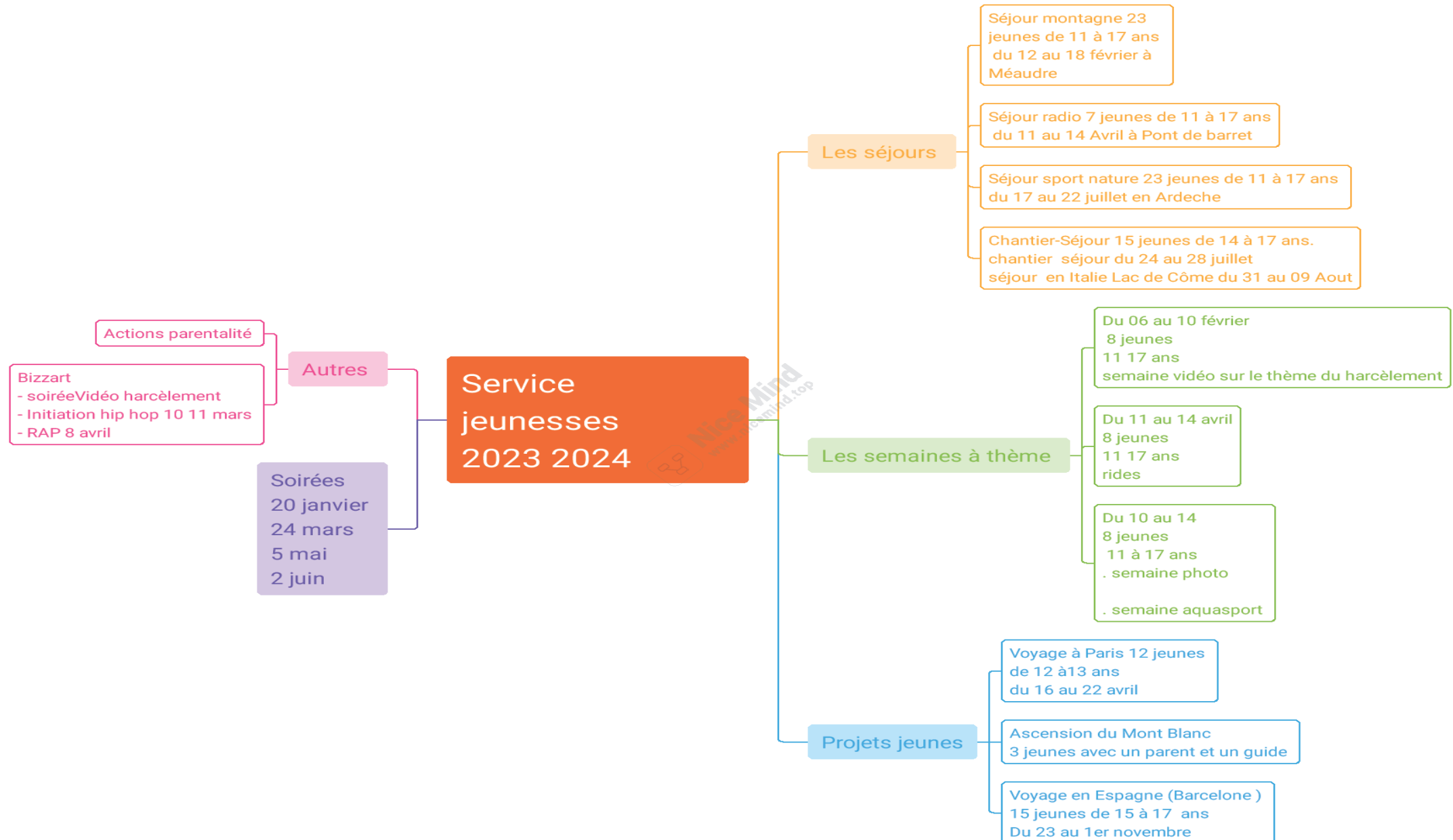
On sent que la « machine est en marche », l'équipe doit donc poursuivre pour augmenter le nombre d'accompagnement, et toujours valoriser cette démarche.

c) La semaine chantiers

Une action existante depuis 2008, une semaine / an en juillet

Un e-mail est envoyé au municipalités en janvier, en avril nous choisissons 3 communes sur lesquelles les jeunes âgés de 14 à 17 ans, s'investiront 5 journées dans des chantiers d'utilité collective, en contrepartie les jeunes capitalisent la somme de 15 € par jour travaillé, qui sera à déduire du montant du séjour de 10 jours qui suit. Le vendredi est consacré à une action d'autofinancement sur le marché de Dieulefit. Ainsi, le groupe peut choisir des activités à rajouter.

E. Carte mentale des actions 2023



6. Annexes

A. Coordonnées



: 06 70 47 34 81

Mélanie Oger : 06 45 75 03 08

Bureau : 04 75 46 95 08

Espace jeunes: 09 72 91 21 64



jeunesse@ccdb26.fr



Service jeunesse Dieulefit Bourdeaux



Service Jeunesse ComCom Dieulefit Bourdeaux

B. Règlement intérieur de l'espace jeunes

- 1 - Toute personne fréquentant les actions jeunesse intercommunales doit être respectée et doit respecter les autres jeunes et adultes.
- 2 - L'Espace Jeunes est ouvert aux horaires indiqués sur la porte d'entrée.
- 3- A partir de la troisième présence, chaque participant doit adhérer et s'acquitter de la cotisation de 8 €. *Adhésion valable du 1er septembre au 31 août de l'année en cours.*
- 4- Les participants pourront sur les temps d'ouverture sortir à leur guise. Les encadrants ne pourront être tenus pour responsable de leurs actions en dehors de l'enceinte ou des lieux d'activité.
- 5 - Chaque participant doit indiquer son heure d'arrivée et de départ sur la tablette.
- 6 - Conformément à la réglementation en vigueur, nous devons respecter un ratio d'un animateur pour 14 enfants. Par conséquent, lorsque la fréquentation est élevée, nous sommes autorisés à restreindre le nombre de jeunes accueillis. Cependant, en cas de sortie organisée, les jeunes qui ne peuvent pas entrer immédiatement dans l'espace jeunes ont la possibilité d'attendre devant l'établissement et d'y accéder dès qu'une place se libère.
- 7 - La DreamBox est gérée par les « Dreamboxeurs » uniquement, il est formellement interdit de se servir seul.
- 8 - Les personnes fréquentant les actions jeunesse intercommunales sont priées de respecter le mobilier, les jeux et le matériel mis à disposition ainsi que les locaux. Toute dégradation engagera la responsabilité civile des personnes concernées.
- 9 - Il est interdit de fumer dans et devant l'Espace Jeune. Il est interdit d'y consommer et d'y introduire de l'alcool et des substances illicites.
- 10 - L'animateur peut refuser l'entrée d'un jeune s'il le juge sous l'effet de drogues (alcool, cannabis, etc.)
- 11 - Les objets personnels sont acceptés dans la mesure où ils ne gênent pas le fonctionnement. En cas de perte, de vol ou de dégradation, la communauté de communes de communes ne peut être tenue pour responsable.
- 12 - Les objets roulants appartenant aux jeunes (Trottinettes, skate etc...) doivent rester à l'extérieur.
- 13 - Pour tout non-respect de ce règlement, l'animateur contactera les représentants légaux et pourra exclure temporairement ou définitivement le jeunes.